

l'aurOre boréale

Vol.7 No 4 Whitehorse (Yukon)

Vendredi 19 avril 1991

75 ¢



On coupe le ruban à la salle communautaire
En avril, des membres de la communauté franco-yukonnaise ont joyeusement inauguré la salle communautaire. La salle, située au 304 Strickland, est mise gratuitement à la disposition des différents groupes de la communauté.

La radio de Radio-Canada parlera français!

Alain Grenier

Après dix ans de négociations et de tergiversations politiques avec la société Radio-Canada, l'AFY vient de signer une entente qui se conclura par la mise en ondes du signal de la radio française nationale dès le 1er janvier prochain.

Voilà ce que confirmait à l'Aurore boréale, M. Robert Nantel du bureau de direction

de l'AFY, copie de l'entente en main. L'accord, expirant le 31 décembre 1994, stipule que Radio-Canada s'engage à fournir le signal de sa radio française. Bien que l'AFY souhaitait obtenir le signal de la radio française de Vancouver, la station de Montréal est la seule du réseau de la SRC disponible par satellite, c'est elle qui sera retransmise à Whitehorse... avec trois heures de retard. C'est donc un pas important

qui vient d'être accompli par les Franco-Yukonnais qui n'ont jamais eu accès à la télévision ou la radio françaises autrement qu'en s'abonnant à la maison de câblodistribution, ce qui représente des frais de plus de 25\$ par mois. A défaut de payer pour ce service, il n'y a aucune façon d'entendre parler français dans les médias électroniques au Yukon. Avec l'arrivée d'un réémetteur radio

Suite p. 2

Sans le Québec:

un avenir sombre pour les Franco-yukonnais

Alain Grenier

L'avenir de la francophonie yukonnaise serait incertaine dans un Canada sans Québec.

Voilà du moins ce nous confiait récemment le premier ministre du Yukon, Tony Penikett, alors qu'il assistait à un forum de discussions organisé par la Commission territoriale chargée d'étudier l'avenir du Yukon au sein de la Confédération canadienne. Le gouvernement Penikett s'est toujours montré favorable au fait français dans le Canada et plus particulièrement dans le territoire, contribuant en grande partie à la reconnaissance des droits de la communauté franco-yukonnaise. M. Penikett craint cependant pour l'avenir des francophones vivant aux quatre coins du Canada, advenant l'accession du Québec à un statut indépendant. «Sans le Québec», affirme M. Penikett, «les francophones auront beaucoup de mal à faire respecter leurs droits dans le Canada». Comme beaucoup de Canadiens et Canadiennes, le chef du gouvernement territorial croit qu'il sera difficile de défendre le bilinguisme sans la présence d'une province francophone majoritaire.

Interrogé sur la viabilité d'un Québec souverain, le chef néo-démocrate s'est montré plus confiant dans la survie d'une telle entreprise, précisant toutefois qu'un état québécois n'aurait aucun poids à l'échelle internationale. «Certains pe-

tits pays d'Afrique auraient une plus grande importance dans la francophonie internationale» a-t-il commenté dans un excellent français.

Rappelant qu'il est beaucoup plus inquiet pour le Canada que pour le Québec, le premier ministre du Yukon a prédit une triste fin pour le Canada tel qu'on le connaît si le Québec s'en va. «Les provinces maritimes connaîtrons une sorte de faillite» a précisé M. Penikett, évoquant le scénario le plus pessimiste. Quant aux provinces de l'Ouest, le chef du gouvernement territorial craint qu'elles soient très vite aspirées par le *mid-ouest* américain. «Dans un tel Canada, on ne parle même plus des deux territoires» a-t-il ajouté.

Sur l'avenir politique du Yukon au sein de la Confédération, le premier ministre précise enfin que le temps serait mal choisi pour faire accéder son territoire au statut de province alors que les revendications territoriales ne sont pas encore réglées et dans le contexte économique instable du pays. «Si nous devenions une province, au même titre que Terre-Neuve, par exemple nous serions en faillite simplement à maintenir nos routes et nos écoles» de conclure le chef du gouvernement.

M. Penikett souhaite fortement que les Québécois et autres Canadiens arrivent à reprendre le dialogue afin de trouver un terrain d'entente pour sauver ce qu'il appelle, «le mariage canadien».

Sommaire

| | |
|----------------------------------------|----|
| Éditorial | 3 |
| Fenêtres ouvertes | 4 |
| Revendications territoriales | 5 |
| "Vu lu en français bien entendu" | 10 |
| Miettes de mémoires | 11 |
| Les rapides | 12 |

Lettre à l'éditeur

Le 22 mars 1991

Madame,

Loin de fermer les yeux, comme vous l'alléguez dans votre éditorial "Une affaire inquiétante" (L'Aurore boréale, 15 février) le ministère de l'Éducation connaît tout à fait ses responsabilités pour assurer que le système d'éducation du Yukon respecte les droits des minorités.

Le ministère s'est assuré que les élèves puissent poursuivre leurs études en français par l'établissement de l'École Émilie-Tremblay et le soutien continu accordé à l'école. Les élèves dont les parents ont, en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, le droit de faire instruire leurs enfants en français, ont droit à ce programme en vertu des règlements de la Loi sur l'éducation. Le système des écoles publiques du Yukon respecte les droits et les privilèges dont jouissent les minorités, tels qu'ils sont enchâssés dans la loi.

Cependant, comme pour d'autres services offerts par le ministère, il incombe aux parents de prendre les mesures nécessaires pour que leurs enfants puissent fréquenter l'école. Bien que la Loi sur l'éducation fournisse le soutien de différentes façons, comme le transport, il n'en reste pas moins que le système scolaire fonctionne seulement si l'éducation de l'élève est une responsabilité parta-

gée, ce qui engage les parents, l'élève, l'école et le ministère de l'Éducation.

La Loi sur l'éducation prend en considération la géographie du Yukon et le fait que les personnes qui habitent les nombreuses agglomérations plus petites n'ont pas accès à tous les programmes scolaires offerts à Whitehorse. C'est pourquoi la loi demande au Ministre d'aider les parents qui n'ont pas un accès facile aux écoles, aide qui se traduit par une subvention pour le transport, une allocation de subsistance ou le transport lui-même.

Mais la Loi sur l'éducation reconnaît que nos ressources sont limitées. Le transport par autobus, à titre d'exemple, n'est fourni que lorsque le nombre le justifie. Même l'entente bilatérale avec le gouvernement fédéral qui contribue au financement de presque tout le programme d'enseignement français langue maternelle ne peut pas couvrir toute (sic) les demandes de transport.

Le fait que vous trouviez que le ministère de l'Éducation refuse à quiconque son droit à l'éducation en français m'inquiète. Les responsabilités et les limites imposées au Ministre par la loi sur l'Éducation pour ce qui est du transport scolaire prévoient l'accès égal aux écoles pour tous les élèves yukonnais, y compris les élèves de l'École Émilie-Tremblay.

Votre éditorial ne mentionne pas que le fonctionnement à

demi-temps de la maternelle à l'École Émilie-Tremblay est un facteur important du problème de transport du jeune Nugent. Il se contente d'impliquer faussement que les nouvelles écoles "drainent" les ressources de l'École Émilie-Tremblay. Je me serais assuré que vous aviez cette information, mais à aucun moment un journaliste de l'Aurore boréale a communiqué avec mon bureau ou avec celui du sous-ministre adjoint pour vérifier les faits ou tout au moins pour savoir si d'autres facteurs auraient pu avoir un rôle dans la position du ministère sur le transport. Il vous incombe, en tant que membre responsable d'un média d'information de faire une recherche honnête et approfondie.

Je m'inquiète que les problèmes relativement mineurs de l'École Émilie-Tremblay soient le sujet de textes aussi forts et partiels dans votre journal. Les fontaines, les étagères et maintenant la supposée "affaire Nugent" sont quelques exemples (sic) récents de cette tendance. Je tiens à préciser, en passant, qu'en général, le ministère n'aime pas rendre public (sic) les plaintes d'une personne à moins que cette personne n'y consente.

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à fournir une éducation de qualité à tous les enfants du Yukon. Dans sa philosophie de travailler étroitement avec tous ses partenaires en éducation, il a rencontré et continue de rencontrer des

parents qui ont des questions sur des aspects quelconques de l'éducation de leurs enfants. Nous faisons tous les efforts possibles pour trouver une solution qui est acceptable à toutes les parties, en tenant compte des contraintes budgétaires et des besoins de tous les élèves sous la responsabilité du ministère de l'Éducation.

Veillez agréer, Madame, mes sentiments distingués.

Shakir Alwarid

Sous-ministre de l'Éducation

Monsieur,

J'aimerais tout d'abord vous remercier de l'intérêt et de l'attention constante que vous portez à notre journal. Dans votre lettre vous vous inquiétez de la qualité journalistique de l'Aurore boréale.

J'aimerais apporter les précisions suivantes. Un éditorial est en soi une prise de position et doit susciter la réflexion. Vous avez sûrement le droit de ne pas être d'accord avec les opinions émises dans ledit texte. Toutefois vous semblez mêler certains faits. Je vous invite donc à relire mon éditorial afin de que vous puissiez me préciser à quel endroit:

1- j'affirmerais que le ministère de l'Éducation refuse à quiconque son droit à l'éducation en français.

2- j'impliquerais faussement que les nouvelles écoles «drainent» les ressources de l'École Émilie-Tremblay.

Vous vous inquiétez que

"des textes aussi forts et aussi partiels" paraissent dans nos pages. Il me faut logiquement chercher plus loin que l'éditorial «Une affaire inquiétante» puisque vous faites allusion à plus d'un texte.

Certaines des affirmations que vous prêtez à mon éditorial semble s'adresser aux chroniques du conseil scolaire de l'école Émilie-Tremblay. (Chronique Du côté du comité scolaire, janvier 91, Du côté du conseil scolaire février 91) J'aimerais vous signaler que les propos tenus dans différentes chroniques du journal sont la responsabilité de leurs auteurs. Dans le cas qui nous occupe, vous devriez adresser vos inquiétudes et vos précisions quant à la Loi sur l'éducation, aux membres du Conseil scolaire.

Pour terminer vous mentionnez qu'en tant que membre d'un média d'information il m'incombe de faire une recherche honnête et approfondie. J'ai fait une recherche honnête et approfondie et la pensée du ministre était très claire dans sa correspondance avec le président du Conseil scolaire.

À mon tour de trouver vos affirmations inquiétantes.

Salutations distinguées.

Cécile Girard

Rédactrice en chef.

Du nouveau pour les années 90

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Yukon a travaillé à changer l'orientation des services de santé et des services sociaux dans le territoire.

Ces changements nous permettront d'amorcer le XXI^e siècle en ayant une meilleure compréhension des services nécessaires au maintien d'un bon état de santé général.

C'est pourquoi, le 1^{er} avril 1991, le ministère responsable de la livraison des services de santé et des services sociaux deviendra le ministère de la Santé et des Affaires sociales. En anglais, le nouveau nom du ministère sera Department of Health and Social Services.

Yukon

Ministère de la Santé
et des affaires sociales
Joyce Hayden, ministre

ON INVESTIT DANS LA SANTÉ DES YUKONNAIS
ET DE LEURS COMMUNAUTÉS

Suite

pour la communauté francophone, c'est l'accessibilité à la radio française, notamment dans les voitures, qui voit le jour.

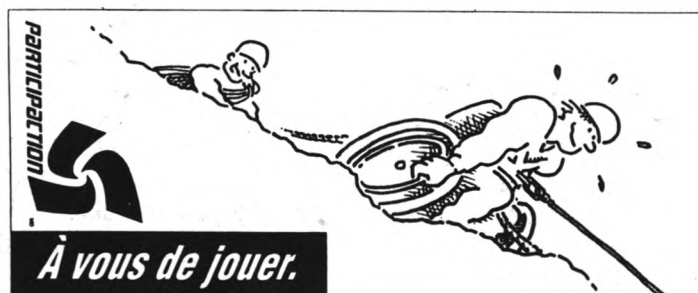
Comme nous l'indiquaient les divers intervenants de l'AFY impliqués dans ce dossier, des négociations qui se sont étalées sur plusieurs années, Radio-Canada aura gagné sur un point au moins puisqu'elle ne défraie pas un sous pour l'arrivée du signal. En effet, la facture déjà évaluée à près de 60 000\$, sera refilée à l'AFY, elle-même soutenue par une subvention spéciale du Secrétariat d'état. «Si Radio-

Canada avait accepté de nous donner le service, il y a quelques années, le projet serait déjà en partie payé» de nous confier Robert Nantel, visiblement irrité par les sommes d'argent qu'auront nécessitées les longues négociations des dernières années. On se rappelle qu'une imposante réunion pour discuter de l'installation éventuelle du réseau français de la Société d'état dans les capitales territoriales s'était soldée par un échec à l'automne 1989, Radio-Canada prétextant les coupures budgétaires. Ironiquement, cette réunion, tenue à Yellowknife, avait été défrayée

en partie par Radio-Canada

Il y a près de dix ans que les Franco-Yukonnais se battent pour obtenir un minimum de services de la part de Radio-Canada. Ce besoin de télécommunication française est d'ailleurs, à la base, un des éléments qui a poussé les francophones à se regrouper et former une association.

L'AFY a longtemps déploré l'absence de Radio-Canada, une société fédérale, dans sa capitale territoriale. Le regroupement francophone a toujours soutenu que les télécommunications en français sont indispensables pour lutter contre l'assimilation, très forte au Yukon. Le Devoir de Montréal titrait, en mars 1988: «à Whitehorse, Radio-Canada ne parle toujours qu'anglais». Le 1^{er} janvier prochain, date à laquelle doit débiter le service, Radio-Canada aura enfin une petite voix française dans la dernière frontière.



Éditorial

L'ode de la corvée...

Il est impressionnant de voir que l'une des plus belles traditions du Canada français reste bien vivante à l'ombre bleutée de nos montagnes enneigées: les corvées. Qu'elles soient grosses ou petites les corvées n'effraient pas les gais lurons que nous sommes! En effet, le secteur socio-culturel a recensé 92 bénévoles ayant participé à différentes activités dans le courant de la dernière année. L'idée du bénévolat implique des croyances: on donne de son temps pour une cause... On donne de son temps parce que l'on croit. Et ce qu'il y a de plus beau dans ce cas-ci c'est que l'on donne de son temps parce que l'on croit en soi-même! Le bénévolat tisse des liens, donne la chance aux membres de la communauté de se rencontrer dans des cadres et situations différentes. La haute fonctionnaire peut devenir celle qui fait cuire les tourtières lors de la Cabane à sucre, alors que le chauffeur de camion choisira de prendre la présidence d'un comité. D'autres préfèrent demeurer dans le secteur qu'ils connaissent. Une architecte consacrera de son temps à dessiner des plans alors qu'un père ou une mère de famille donnera un

coup de main à démêler des états financiers. Ceux et celles qui décident de s'impliquer le font à leur propre rythme. Le bénévolat offre sur un plateau un éventail de rôles sociaux, de nouvelles expériences où les experts côtoient les néophytes. Le meilleur indice de la vitalité d'une communauté n'est-il pas le niveau d'implication de ses membres? A ce chapitre, la communauté franco-yukonnaise n'est pas à plaindre! S'il est vrai que «Le temps c'est de l'argent», les heures de travail volontaire données à la communauté enrichissent notre réputation à tous. Quand on pense à nos plus belles réalisations, on perçoit toujours en filigrane les silhouettes de ceux et celles qui se sont levés le samedi matin pour organiser l'événement. La force de travail du bénévole ne se compare pas à celle du travail rémunéré. Elle est sans entraves et beaucoup plus gratifiante même s'il n'y a aucun signe de dollars au bout.

92 bénévoles ont donné de leur temps l'année dernière; Si vous n'étiez pas parmi ce nombre, vous avez manqué une chance de rencontrer du beau monde, manqué la chance d'appartenir au souvenir collectif des événements heureux!

Cécile Girard

Courrier

A qui de droit,
L'Association des familles Ouellet-te inc. célébrera en 1991, son 25^e anniversaire de fondation. Pour cet événement nous organisons un grand rassemblement qui aura lieu à Sherbrooke, au Québec, le 1er septembre 1991
Tous les Ouellet-te, Willet,

etc par descendance ou alliance, sont cordialement invités à cette fête grandiose sous la présidence de Mgr Gilles Ouellet, archevêque de Rimouski.

Exister pendant 25 ans pour une association de familles c'est déjà un défi qui a été relevé avec nos ralliements annuels consécutifs, avec nos rassemblements régionaux en Onta-

rio, en Alberta, au Québec au Nouveau-Brunswick et dans le Maine aux États-Unis.

Avec les Conseils d'Administration qui se sont succédés sans relâche; enfin avec des Ouellet-te convaincus qui ont su garder allumée la flamme du patrimoine familial

Nos "noces d'argent" doivent être célébrées avec magnificence.

Nous vous convions tous et toutes aux célébrations du 25^e anniversaire de l'AFOI.

Pour plus d'information

Alphonse Ouellet
directeur général,
13 rue Garant,
Lévis, Québec
G6W 1N6

L'Aurore boréale

L'Aurore boréale est publiée par l'Association franco-yukonnaise. Les demandes d'abonnements, les avis de changements d'adresse et les exemplaires non-distribués doivent être retournés à l'adresse suivante:

L'Aurore boréale
C. P. 5205, Whitehorse
Yukon, Y1A 4Z1
Tél.: (403) 667-2931 Fax: (403) 668-3511

Le journal est un mensuel qui publie le troisième vendredi du mois et son tirage est 1,000 exemplaires.

Il n'y a pas de publication en juillet.

L'Aurore est membre de l'Association de la presse francophone
Rédactrice en chef: Cécile Girard

Les journalistes et correspondants au journal sont bénévoles. Les textes, articles et rubriques publiés dans nos pages, n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Correspondant à Ottawa: Yves Lusignan

La publication de ce journal est rendue possible grâce à une subvention du Secrétariat d'État.

Affaires indiennes et du Nord Canada Indian and Northern Affairs Canada

Avis Permis de Brûlage

La division de la sécurité - incendie du programme des Affaires du Nord rappelle à tous les Yukonnais qu'ils doivent posséder un permis de brûler de l'herbe, des broussailles ou des débris divers sur les terres fédérales ou territoriales, entre le 1er avril et le 30 septembre.

Ce permis peut être obtenu, sans frais, au bureau local du programme des Affaires du Nord de votre localité.

Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez communiquer avec votre bureau local du service des forêts (consultez les pages bleues de l'annuaire téléphonique, sous Gouvernement du Canada).

Canada

Combien de bénévoles contribuent à la protection de la faune et de l'environnement au Canada?



Semaine nationale de l'action bénévole
du 21 au 27 avril 1991

Fenêtre ouverte

SUR LES ACTIVITÉS DE L'AFY

Mot de la présidente

Jeanne Beaudoin

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, je serai sur le chemin du retour d'un voyage de près de cinq semaines. Des vacances à Cuba, Toronto et au Québec que j'ai agrémentées de petits arrêts à Ottawa.

Dans la capitale j'ai eu la chance de rencontrer le secrétaire d'état, l'honorable Gerry Weiner. Nous en avons profité pour régler quelques dossiers en suspens. Entre autres, je suis très heureuse de pouvoir vous dire que nous avons signé une entente avec le Secrétariat d'État et Radio-Canada. La radio de Radio-Canada pourra être entendue au Yukon dès le 1er janvier 1992. Si l'on considère que c'est entre autres pour obtenir ce signal que les francophones du Yukon s'étaient regroupés en 1979, il s'agit d'une grande victoire. Félicitations et merci à tous ceux et celles qui ont contribué à cette réussite. Le Secrétaire d'état a aussi été très sensible à nos besoins de financement pour la réalisation d'une étude de faisabilité d'un futur centre scolaire communautaire. Nous devrions avoir la confirmation sous peu que des fonds seront disponibles pour cette étude.

Les 26 et 27 avril prochains, les organismes de la communauté se retrouveront en session de travail au lac Marsh. Lors de l'adoption du plan de développement de la communauté 90-95 en octobre dernier, il avait été décidé d'évaluer la nouvelle structure de la communauté au printemps. Il y aura des discussions sur les relations entre les organismes et comité de la communauté et les ajustements souhaitables pour rendre notre travail à tous encore plus profitable. Enfin, suite au départ de Gilles Vienneau pour la Colombie-Britannique et l'acceptation de Luc Laferté comme permanent au bureau de parents de l'AFY, deux postes sont libres, soient celui de président de comité des communications et du dossier économique. Vous êtes les bienvenues si vous souhaitez vous joindre à une équipe que je trouve extraordinaire.

Des services en français naturellement

Elda Savoie

Gouvernement territorial
L'AFY a présenté un mémoire au gouvernement du Yukon sur l'avenir constitutionnel. Cette présentation a eu lieu le 27 mars dernier au Collège Yukon. Les commissaires présentes ont apprécié l'énergie et l'effort que les membres du comité des affaires politiques et gouvernementales ont mis à produire le mémoire. L'Association s'est également référée à la réunion publique qui s'est tenue en septembre dernier sur l'après Meech et l'avenir constitutionnel du Yukon où la question était posée à savoir si les gens

veulent que le Yukon devienne province ou demeure territoire, pour alimenter le mémoire. Si vous n'avez pas reçu une copie du mémoire et que vous souhaitez en avoir une, vous n'avez qu'à passer au bureau de l'AFY.

Livre d'histoire

Le livre d'histoire est maintenant prêt pour l'édition. Les dernières corrections sont presque terminées et le montage se fera sous peu. La partie album communautaire, celle qui consistait à faire des entrevues, a été pour le moins un succès. 130 personnes ont participé aux entrevues. Les gens ont été très chaleureux et accueillants. Le livre est attendu avec enthousiasme.

Socio-culturel

Carole Trottier

La salle communautaire

Un gros travail de peinture a permis à la salle communautaire de retrouver sa fraîcheur perdue. Toutes les pièces ont été refaites à l'exception de la partie principale où le revêtement est de bois naturel. Pour tous ceux et celles qui n'ont pas eu la chance de la visiter encore, je vous invite à le faire puisque c'est votre chez-vous!

Café-rencontre sur le Sida

Une quinzaine de personnes ont assisté au café-rencontre où la jeune Dynittia Johnson de la Nouvelle-Écosse nous a par-

lé de son expérience de vie comme porteuse du virus du SIDA. Dynittia, simple et touchante, avait un message extrêmement important à adresser aux parents et éducateurs sur l'éducation sexuelle des enfants.

Café-rencontre des bénévoles

Un autre café-rencontre a eu lieu, celui des bénévoles. Une cinquantaine de personnes se réunissaient à la salle communautaire où un souper était offert à tous les bénévoles de la communauté francophone. Pour agrémerter la soirée, un groupe de musiciens et chanteurs/chan-

teuses s'en est donné à cœur joie pour créer une atmosphère de gaieté. Merci à vous tous!

Salon du livre

Le comité organisateur du Salon du livre se réunissait à quelques reprises pour coordonner cet événement majeur qui se déroulera dans le cadre de la semaine nationale du livre.

Gala de la chanson

Lucie Gauthier et Josée Leclerc, représenteront le Yukon au gala de la chanson de l'Ouest qui se tiendra en Colombie-Britannique. Bonne chance les filles!

Communication et économie

Alain Grenier

En communication, les nouvelles sont excellentes. Nous venons en effet de mettre un terme aux très longues négociations avec Radio-Canada en vue d'obtenir le signal de la radio française à Whitehorse. C'est maintenant fait, signé et réglé! Les francophones du grand Whitehorse métropolitain (!!!) pourront capter la radio française MA de Radio-Canada Montréal, chez eux et dans leurs voitures, dès le 1er janvier 1992. Au Yukon, le signal sera retransmis sur bande MF.

C'est un pas important pour l'AFY qui vient d'être accompli. L'obtention d'une radio et d'une télévision françaises sont, en effet, à la base même de l'existence de l'AFY. La ré-

alisation de ce projet ambitieux mais nécessaire à l'épanouissement de notre collectivité est rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat d'état. Nous entamerons, au cours des prochaines semaines, la cueillette des données et informations nécessaires pour faire une demande de permis d'exploitation devant le C.R.T.C. Mentionnons aussi que l'AFY sera propriétaire du réémetteur qui sera installé sur la Grey Mountain.

Par ailleurs, le comité des communications a débuté ses travaux en mars dernier. Au menu des projets, la préparation d'une politique éditoriale pour l'Aurore boréale.

Côté économie, je suis heureux de vous annoncer que l'AFY a maintenant son timbre «correspondance d'affaires»

qui nous permettra de faire de grandes économies lors d'envois postaux où nous vous demandons de nous retourner certaines informations. Encore une fois, l'imprimerie de Gutenberg a été préférée au mode archaïque de collage de timbre avec la langue!

Toujours en économie, le projet de bottin des services en français avance doucement. Avec le mois d'avril, nous devrions entamer bientôt la phase de recherche des informations. Le bottin comprendra notamment une section sur les services en français des deux niveaux de gouvernements et une autre section sur le monde des affaires et les endroits où l'on peut être servi en français. Si vous êtes de ceux-là, n'hésitez pas à nous faire connaître vos coordonnées!

Éducation

Luc Laferté

Le déménagement et l'agrandissement de La Garderie viennent tout joliment d'être acceptés en principe par le ministère de l'éducation. En réalité, certains ont bien hâte de voir partir la portative jaune et rouge qui décore l'ancien site du Collège Yukon. L'agrandissement reste à être approuvé par un comité du gouvernement. Selon des sources bien informées, cette étape ne poserait pas de problème. Il me reste à engager un contracteur pour s'occuper de l'aspect construction.

La situation financière de La Garderie ne serait pas si trou-

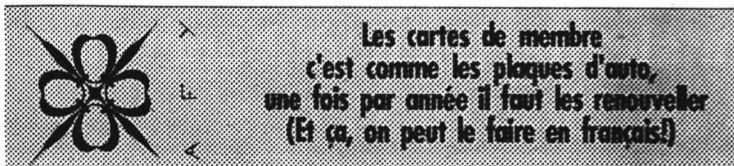
blante que l'on pensait. Malgré la baisse de clientèle et de nombreux comptes à recevoir que j'aide à recouvrer, le grand ménage des livres va bon train. Il faut dire que l'on vient juste de rapatrier la comptabilité car les services que nous donnait le Yukon Child Care Association n'étaient plus adéquats. Une campagne de publicité vient de voir le jour pour faire connaître La Garderie. Parlez-en à vos amis.

De bonnes nouvelles nous arrivent d'Ottawa à l'effet que le Secrétariat d'état serait prêt à payer l'étude de faisabilité pour le Centre Scolaire Communautaire. Des appels d'offres ont été faits pour la prépa-

ration d'un plan stratégique menant à la construction d'un C.S.C.. Des firmes locales, qui ont de l'expérience dans ce genre de projet, ont déjà retourné leur offre.

Les stages de formation et de loisir pour les jeunes francophones sont annoncés. Des formulaires de demande d'inscription sont disponibles au Bureau de Parents.

L'Assemblée générale annuelle de la C.N.P.F. aura lieu ici même à Whitehorse les 10 et 11 mai 1991. Un horaire de l'assemblée est prévu et un programme d'activités sociales et culturelles sera disponible bientôt.



Revendications territoriales: perspective historique

Gilles Laprés vit au yukon depuis 12 ans. Il s'intéresse vivement à la culture autochtone. Il complétait récemment un cours de langue Gwich'in (dialecte de Old Crow), au Collège Yukon.

Gilles Laprés

Le 31 mars 1990, une entente-cadre finale concernant les revendications territoriales globales des Autochtones fut signée entre les gouvernements territorial et fédéral ainsi que le Conseil des Indiens du Yukon (CIY). Dans cet article, nous voulons faire l'histoire de ces revendications en tenant compte du contexte global dans lesquelles elles s'insèrent.

Historique

Avant l'arrivée des Euro-Canadiens sur le territoire qu'est maintenant le Yukon, des Autochtones regroupés en bandes suivaient, en quête de nourriture, les routes de migration du gibier. Ces groupes locaux, composés de vingt à trente individus, avaient pour caractéristique d'être autosuffisants et leur structure sociale était de type égalitaire car toutes décisions devaient être atteintes par consensus. Depuis des temps immémoriaux, ces groupes avaient développé, sur un territoire qu'ils occupaient et utilisaient, un certain nombre d'institutions politique, économique, religieuse, etc. afin de satisfaire leurs différents besoins.

C'est par l'activité du commerce des fourrures que les populations autochtones du Yukon ont établi les premiers contacts, d'abord limités, avec les Euro-Canadiens. Tant et aussi longtemps que la traite des fourrures demeurait une activité importante, la structure sociale des groupes autochtones a été relativement peu affectée par le contact avec les Blancs. Chacun vivait côte à côte et les groupes autochtones vivaient un mode de vie qui ressemblait plus à celui de leurs ancêtres.

Bien que lentement introduits, ce sont certains changements technologiques, social et juridique survenus après 1860-70 qui allaient bientôt se révéler les principales causes de la dépendance et de l'exploitation des Autochtones du Yukon. Contrairement aux commerçants de fourrures et aux missionnaires qui les ont précédés, les Euro-Canadiens

qui pénètrent au Yukon après cette date le font pour des motifs qui n'ont rien à voir avec les Amérindiens eux-mêmes. Ils ne recherchaient ni la conversion de leurs âmes ni leur force de travail mais étaient à la recherche de richesse minérale dont l'exploration et l'exploitation allait demeurer jusqu'à nos jours leur apanage quasi-exclusif. Alors même que le Yukon connaît une prospérité respectable peu après la Seconde guerre mondiale, la situation de la population autochtone a continué de se détériorer. La chute du prix des fourrures a fait que les Autochtones n'ont pas eu d'autres choix que d'accepter le support gouvernemental et les prestations de Bien-être social. Les allocations familiales ainsi que les pensions de vieillesse sont devenus une partie importante de leur économie. Par exemple, de 12 000 \$ par an avant 1944, les prestations de Bien-être social sont passées à environ 200 000\$ au milieu des années 60.

Organisation politique

Jusqu'à la fin des années 60, les Autochtones ont exprimé à diverses occasions leur mécontentement à l'égard des politiques du gouvernement. Ils ne pouvaient cependant faire entendre leurs récriminations qu'en utilisant des structures politiques imposées par ce même gouvernement. Les attributs des nouveaux chefs étaient définis par Ottawa et leur rôle se résumait le plus souvent à transmettre les décisions du gouvernement à leurs membres. Dans le milieu des années 60, divers facteurs ont démontré à l'ensemble des populations autochtones qu'elles devaient elles-mêmes s'assurer de la protection et du respect de leurs droits et de leur identité. Un certain nombre de leaders autochtones ont commencé à discuter du besoin d'une organisation autochtone à la grandeur du territoire. Menés par Elijah Smith, ils ont formé en octobre 1968, la Fraternité des Autochtones du Yukon (FAY), déterminée comme disait Smith à mettre fin au «Welfare Thinking» (mentalité d'assistés sociaux) du ministère des Affaires indiennes et de son peuple.

Le 25 juin 1969, le gouvernement fédéral présentait son livre blanc sur la politique indienne dans lequel il propo-

sait d'abolir la Loi sur les Indiens pour que les Autochtones puissent devenir «des citoyens comme tous les autres, sans droits spéciaux». Au plan national la réaction des Indiens statués ne se fit pas attendre et, dès le lendemain, la Fraternité des Indiens du Canada, à laquelle s'était jointe la FAY, déclarait que cette politique était inacceptable parce qu'elle constituait une véritable négation de leurs droits ancestraux et issus des traités. Refusant d'être assimilés à l'ensemble des citoyens canadiens, des représentants des associations indiennes répliquèrent au livre blanc par la rédaction d'un «livre rouge» qui réaffirmait que seule la reconnaissance de leurs droits en tant que premiers occupants du pays pourrait permettre la création d'une nouvelle relation véritablement fructueuse entre eux et le gouvernement fédéral. Devant une opinion publique défavorable à son projet, le gouvernement fédéral retira son livre blanc. Quoiqu'il en soit, le livre blanc aura surtout contribué à augmenter la méfiance des Autochtones à l'égard du gouvernement fédéral et à affermir, chez eux, le sentiment qu'ils devaient plus que jamais s'unir collectivement afin de préserver leur identité.

Droits autochtones

Alors que le premier ministre Trudeau avait déclaré en 1969 que la notion de droits autochtones ou aborigènes n'existait pas en droit positif canadien, les Indiens Nishgas de la côte ouest de la Colombie-Britannique avaient riposté en entreprenant des procédures judiciaires à ce sujet. Bien que leur revendication ait été rejetée sur un point de droit, la Cour suprême du Canada a cependant bel et bien jugé que les droits territoriaux des peuples autochtones du Canada ont été reconnus par le droit colonial britannique. En effet la proclamation royale de 1763 reconnaissait des droits aux peuples autochtones sur toutes les terres qu'ils n'avaient pas vendues ou cédées par traité. Ce jugement constituait une véritable victoire morale pour l'ensemble des peuples autochtones du Canada car par la suite le premier ministre Trudeau admettait qu'il avait jusqu'alors accordé trop peu d'importance à la notion des droits ancestraux et issus de traités des

peuples autochtones.

Le 8 août 1973, le gouvernement fédéral publiait une déclaration de principes à cet égard. D'une part, il réaffirmait qu'il respecterait toutes ses obligations légales découlant des traités déjà conclus avec les peuples autochtones. Ceux qui s'en déclaraient insatisfaits pouvaient dorénavant s'engager dans des négociations avec le gouvernement fédéral au sujet de l'interprétation de ces traités. On qualifiait ce processus de «revendications particulières». D'autre part, il reconnaissait qu'il fallait s'engager dans des négociations avec les peuples autochtones dont les droits n'avaient pas été annulés par traité ou supprimés par la loi. On qualifiait ce processus de «revendications globales». À y regarder de près cette déclaration de principe visait surtout une chose: assurer l'extinction des droits autochtones ou aborigènes contre des dédommagements. À l'exception du traité numéro 8, signé en 1899, qui porte sur une petite région dans la partie sud-ouest du Territoire du Yukon, il n'y a pas eu de traité au Yukon. Les Autochtones du Yukon avaient donc un atout en main: ils pouvaient prétendre demeurer les entiers propriétaires de la presque totalité du Yukon.

16 ans de négociations

C'est en 1973 que la FAY soumettait officiellement au gouvernement fédéral un énoncé de droits ancestraux des Autochtones du Yukon intitulé: ENSEMBLE AUJOURD'HUI POUR LE BIEN DE NOS ENFANTS DEMAIN. Ce document qui exposait les principes et la philosophie des Autochtones a servi de fondement à la négociation d'un règlement politique d'une revendication globale au Yukon. À la fin de l'année 1973 le gouvernement Trudeau acceptait pour la première fois de négocier avec le FAY.

En règle générale la revendication territoriale au Yukon

s'est avérée très lente, complexe et ardue. Entre les années 73 et 80 plusieurs tentatives ont été faites pour établir un cadre global de règlements mais avec peu de succès. Au début de l'année 84, une entente de principe globale fut conclue pour les négociateurs représentants le CIY, les gouvernements fédéral et territorial mais celle-ci n'a pu être ratifiée par les membres du CIY.

Situation actuelle

Les négociations ayant repris, une nouvelle entente, après plus de 16 ans de négociations, a été conclue en mars 90. Cette entente comprend un ensemble de principes à partir desquels les 14 bandes autochtones négocieront des ententes individuelles finales avec les gouvernements en présence. Celle-ci prévoit en outre 41 440 kilomètres carrés de terres (un peu moins que le dixième de la superficie totale du Yukon) sur lesquelles les Autochtones du Yukon pourront conserver leurs titres ancestraux et une indemnité financière de 232 millions de dollars. L'entente prévoit également la participation des Autochtones du Yukon à divers comités portant sur les terres et la faune et stipule aussi l'obligation du gouvernement de négocier les ententes séparées comprenant l'autonomie gouvernementale avec les premières Nations qui en font la demande.

La politisation des autochtones a, comme nous l'avons vu, eu ses effets et les gouvernements ne peuvent plus ignorer leurs pressants besoins. Aujourd'hui, les peuples autochtones revendiquent l'autonomie gouvernementale comme un droit et tentent de la faire reconnaître dans la Constitution canadienne. A leurs yeux, cette autonomie est essentielle à la réalisation des changements qu'ils souhaitent. Ils ne veulent pas retourner à leur mode de vie ancestral mais simplement prendre les décisions qui les concernent.

Vous aimez vous impliquer auprès des jeunes?

Devenez cheftaine chez les jeannettes ou les guides, nous avons toujours besoin d'un coup de main!

Pour plus d'information:

Estelle Mitchell (pour les jeannettes) 668-2935
Thérèse Lacroix (pour les guides) 667-7589

LA FRANCOPHONIE PAN-CANADIENNE

Résumés de nouvelles tirées des journaux membres de l'APF

IQUALUIT - La population d'Iqaluit dans la Terre de Baffin a quelque peu augmentée au cours du mois de mars dernier. En effet, l'équipe du film Agaguk était à Iqaluit pour finaliser le tournage de la production évaluée à 28 millions de dollars. Les gens d'Iqaluit ont pu assister à une partie du tournage. Certains résidents ont même participé à cette super production en tant que figurants et doubles pour les acteurs principaux, les Américains Lou Diamond Philips et Jennifer Telly. On attend maintenant avec grande impatience la sortie du film en salle de cinéma, prévue pour décembre 1991.

CARGARY - La Célébration du film canadien a connu un grand succès récemment dans la capitale canadienne du pétrole. Sur 305 films, 36 furent présentés en français. Les organisateurs de l'événement désirent augmenter le pourcentage du contenu francophone l'année prochaine mais se félicitent du succès qu'a connu le gala de clôture, présenté dans les deux langues officielles. «Il n'y a eu aucune hésitation en planifiant cette soirée, elle devait être bilingue» disait Edmund Oliverio, directeur exécutif du projet, peut après les célébrations. «Après tout, notre bilinguisme canadien est une grande richesse culturelle» continuait-il en anglais.

MONCTON - Le village de Bunschoten, en Hollande, désire rendre hommage à un citoyen de la région de Moncton tombé au combat lors de la libération de la Hollande du joug de l'armée allemande durant la deuxième grande guerre mondiale. Émilien Drapeau, né à Balmoral en 1920, est mort le 23 avril 1945 au cours de la débacle allemande qui amènerait à la capitulation du 5 mai 1945. Mais comme en fait foi la sagacité des villageois de Bunschoten, sa mémoire persiste toujours. Ce village de 18 500 âmes a mis plusieurs décennies à découvrir l'identité de ce soldat mort en libérant leur village. Cette situation n'a rien d'étrange pour les représentants des Archives publiques canadiennes à Ottawa qui s'attendent à de nombreuses manifestations d'hommage à la mémoire des soldats canadiens à l'occasion du 50e anniversaire du raid de Dieppe en 1992.

QUÉBEC - Près de 150 jeunes francophones hors Québec pourront participer, l'été prochain, à un programme de stages de formation dans six collèges québécois. Ce programme est le fruit d'une entente de coopération Ottawa-Québec dans le but de promouvoir l'identité francophone et les liens interprovinciaux. Les participants seront envoyés dans les régions de Jonquière, Montréal, Rivière-du-Loup, La Pocatière et Sherbrooke. L'an dernier, 131 jeunes francophones ont participé aux stages

CAP-BRETON - Un Centre communautaire acadien vient de voir le jour à Petit de Grat au cours des dernières semaines. Les objectifs de ce centre sont de promouvoir la culture française dans la région et de faire un centre culturel et communautaire au service de tous les Acadiens de la région. En plus de lutter contre l'assimilation, ce centre servira de point de ralliement en créant un carrefour communautaire favorisant surtout un développement culturel, linguistique, artistique, récréatif et économique conçu par et pour les gens de la région.

SASKATOON - Radio-Canada vient de refuser la proposition faite par ses ex-employés de Saskatoon quant à une possible affiliation avec la station de Régina. Depuis les coupures de décembre dernier, la station de Saskatoon est devenue un bureau d'information. On rapporte qu'un seul francophone a survécu aux mesures drastiques imposées à la Société d'état. Il s'agit d'un journaliste de la télévision. L'affiliation proposée à Radio-Canada aurait fourni de l'emploi à une trentaine de personnes tout en maintenant une programmation locale. Certains d'employés seraient maintenant prêts à s'expatrier aux états-Unis pour trouver un emploi en radio-télévision.

Du côté du Conseil scolaire

Marcel Laflamme

Lors de notre dernière réunion nous avons discuté de l'agrandissement de l'école Émilie-Tremblay pour accommoder la classe de 10e année.

Un comité sera formé avec le sous-ministre et les représentants des écoles d'immersion pour discuter de l'entente bilatérale entre les gouvernements territorial et fédéral pour le financement du français au Yukon.

La direction de l'école a fait son rapport et nous a indiqué

qu'il y aura deux voyages académiques pour les élèves de l'école. Un premier voyage aura lieu à Victoria du 23 au 31 mai et l'autre à Dawson, du 11 au 15 juin.

La direction a également soulevé les problèmes de communication qui persistent avec l'administration du Centre français.

Il y aura des sessions de formation pour les membres du Conseil scolaire. Ces sessions sont organisées par le ministère de l'éducation.

Le Conseil a discuté de la

question de l'étude de faisabilité du Centre scolaire communautaire. Il désire être impliqué de près dans toutes les démarches qu'entreprendra le comité directeur du Centre scolaire communautaire.

La question du transport est revenue et il ne semble pas y avoir de solution à court terme. C'est pourquoi le Conseil se penchera sur la question de savoir si la maternelle ne devrait pas être trois jours à temps plein. Il y aura un sondage pour demander l'opinion des parents sur cette question.

Salon du Livre

Vous êtes invités à l'atelier donné par Geneviève Légaré le **jeudi 25 avril à 19:00 heure** à l'école Whitehorse Elementary School.

Anglophones are invited to join this workshop beginning at 8 p.m., when Légaré will discuss how parents can select and purchase appropriate French books for their child. This workshop is part of the Book Fair being held at Whitehorse Elementary School from April 24 through 26.

Geneviève Légaré, franco-yukonnaise et monitrice de français, donnera des ateliers sur les différents styles littéraires. Elle donnera également des conseils sur la façon de choisir des livres.

Le salon du livre qui se déroulera les 24, 25 et 26 avril prochains à l'école Whitehorse Elementary est une occasion idéale pour bouquiner et acheter les nouveautés littéraires de tous genres et pour tous les âges.

Yukon
Education

Offres d'emploi

Les journaux et autres médias, ainsi que les organismes dans les communautés francophones hors Québec sont constamment à la recherche de:

communicateurs

Journalistes
Graphistes
Conseillers en publicité
Administrateurs
Etc.

Formation

Si ces perspectives vous intéressent, nous avons un programme de bourses d'études pour vous aider à acquérir la formation voulue.

Demandez les détails à votre journal ou téléphonez au 613/ 234-6735.



Fondation Donatien Frémont, Inc.

- Tiens, un bonhomme de neige en plein bois !

- C'est ton champion de mari qui a piqué du nez.

Laissez les pros filer devant.
Prenez l'hiver à votre rythme.
Suivez la piste,
vous garderez la ligne !

PARTICIPATION

À vous de jouer.

Guide au Yukon, pourquoi pas?

Alain Grenier

Après quatre années d'efforts et de loyaux services dans la formation de nos guides franco-yukonnaises, Thérèse Lacroix et Yvette Sormany ont choisi de céder leurs places à d'autres. L'Aurore boréale en a profité pour en apprendre un peu plus sur ce groupe qui va sans bruit à Whitehorse.

Cherchant à fournir aux jeunes filles (9 à 12 ans) l'occasion de développer leur sens des responsabilités et leur débrouillardise, les Guides ont été créées au Canada en 1910 et regroupent aujourd'hui plus de 265 000 fillettes. Le Yukon possède à lui seul plusieurs compagnies Guides dont un «détachement» francophone de quinze jeunes filles, fondé en 1987 par Thérèse Lacroix. «J'ai grandi avec les Guides et j'ai aimé tellement tous les défis et les activités qu'elles me procuraient que je voulais le faire partager avec les jeunes d'aujourd'hui» raconte avec ferveur la cheftaine Thérèse qui se retire du mouvement après dix années d'implication, du nord de l'Ontario au Yukon. Pour Yvette Sormany, l'une des deux cheftaines du groupe et Jeannette dans son enfance, il ne fait nul doute que cette forme d'activité est importante pour les jeunes filles. «C'est

une formation très différente de l'école» précise Yvette Sormany. «Nos jeunes acquièrent beaucoup de débrouillardise, le sens de la discipline et des responsabilités» poursuit-elle.

En fait, le mouvement repose sur un programme de trois ans auquel chaque Guide doit participer. Ce programme rejoint les mêmes objectifs que ceux des Jeannettes, des éclaireurs et des Troupiers mais emprunte des méthodes différentes selon la maturité sociale, émotive et physique des jeunes filles. Les différents programmes s'articulent autour de quatre thèmes principaux, soit le camping et la vie en plein air, la communauté, la maison et le monde.

Les Guides se retrouvent généralement une fois la semaine pour participer à diverses activités. Cet hiver, par exemple, elles profitaient d'un beau samedi matin pour apprendre les techniques de construction d'un abri de neige. Dans d'autres moments, elles discutent de sujets importants comme la drogue. «On essaie de leur faire réaliser que les principes de vie inculqués chez les Guides, comme le respect des autres, ne s'appliquent pas juste entre elles pendant les réunions mais dans la vie de tous les jours, de la maison à l'école» reprend la cheftaine Yvette.

Comme pour les mouve-

ments cousins, les Guides ont leur uniforme qu'elles portent fièrement dans toutes leurs réunions. À la fin de leurs trois années d'apprentissage, les Guides, prêtes à y consacrer le temps nécessaire, auront réalisé nombre de défis et acquis suffisamment d'écussons reconnaissant leurs habiletés pour se mériter le Cordon universel, récompense suprême de l'organisation, qu'elles ajouteront à leur costume.

Quant aux cheftaines, Thérèse Lacroix et Yvette Sormany, il n'y a pas d'écusson ou de prix plus valorisant, à la veille de se retirer, que d'avoir mené les Guides francophones pendant quatre ans, sans jamais lâcher. Elles ignorent cependant ce qui arrivera au mouvement si aucune relève ne vient relever ce défi, qu'elles affirment, en toute modestie, facile à relever. «Suffit d'aimer les jeunes, d'avoir un peu d'énergie et un brin de patience» lance Yvette, sourire aux lèvres.

Peu importe ce que la prochaine année réserve à nos jeunes Guides, le temps de nouveaux défis est venu pour leurs cheftaines, Thérèse et Yvette. Comme le dit la promesse Guide, elles ont tenu la leur et accompli leur devoir «envers Dieu, la Reine et leur pays», se soumettant à la loi des Guides... à un mot près!

Directement d'Ottawa

Audrey McLaughlin,
députée fédérale du Yukon à Ottawa

Beaucoup de Canadiens peuvent être exaspérés d'entendre parler de constitution ces temps-ci, mais il reste que l'unité nationale demeure le principal enjeu du moment. En effet, nous pouvons profiter de la période que nous vivons actuellement pour réexaminer qui nous sommes, discuter de l'avenir de notre pays et évaluer ce que le Canada peut offrir aux Canadiens et ce que les Canadiens peuvent offrir au monde entier.

Toutefois, l'unité va au-delà de la simple constitution. Elle désigne aussi les programmes qui représentent le caractère et les valeurs de notre pays.

Pourtant, au moment même où nous essayons d'améliorer les services, en diffusant des émissions de radio en français au Yukon par exemple, nos institutions nationales sont compromises. En effet, le gouvernement fédéral réduit les services de transport, ampute nos réseaux de communication, y compris Radio-Canada, et s'attaque aux programmes sociaux, comme l'assurance-chômage. Ces derniers temps, le gouvernement fédéral ne verse pas sa part du financement des services comme la GRC et la crise financière de l'enseignement post-secondaire fait éprouver de plus en plus de difficultés aux collèges.

J'estime que pour répondre aux besoins de sa population, le Canada a besoin d'un programme d'unité nationale. D'une vision de l'unité nationale qui, en plus d'un accord constitutionnel, engloberait des accords dans des domaines comme l'économie, les programmes sociaux et l'environnement - des accords non seulement entre gouvernements, mais entre les gouvernements et la population.

Autre sujet d'actualité, le Commissaire aux langues officielles tient des propos encourageants, dans son rapport, sur le travail du gouvernement du Yukon en matière de bilinguisme.

Il est intéressant par ailleurs de constater que le gouvernement fédéral commence à remettre en question la politique sur le bilinguisme actuellement en vigueur. J'estime que les politiques doivent être réévaluées et révisées après un certain temps et au fur et à mesure que de nouveaux besoins apparaissent. Dans notre réévaluation du bilinguisme, il faudra se souvenir de l'inauguration de l'école Émilie-Tremblay. En effet, il est apparu évident à tous ceux qui ont assisté à cette cérémonie que la nouvelle école allait permettre de protéger et de consolider une langue et une culture, mais aussi d'élargir les horizons de ceux qui la fréquentent. Nous ne devons pas oublier les perspectives importantes qui sont offertes aux générations futures.

Un des aspects les plus gratifiants de mon travail est mon contact avec les Yukonnais. Récemment, j'ai rencontré, lors de leur passage à Ottawa, des étudiants de l'école secondaire de deuxième cycle F.H. Collins, qui suivent des cours d'immersion en français. C'est avec grand plaisir que j'ai échangé avec les enseignants Sandra Henderson et Roy Mathies et tous les étudiants qui les accompagnaient et que j'ai pu constater combien ils se débrouillent bien. D'ailleurs, tout s'est fait en français.

En mars, les Néo-démocrates ont publié un document de travail sur la constitution. Si vous désirez en recevoir copie ou encore recevoir copie de mes allocutions, des débats de la Chambre des communes ou de tout rapport du gouvernement fédéral, n'hésitez pas à communiquer avec moi au (403) 668-3030, zénith 5000, ou à m'écrire à la Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6 (aucun affranchissement n'est requis).

dé coupez et épargnez ✂

Calendrier scolaire du Yukon 1991-92

| | |
|-------------------------------------------------------|-------------|
| La rentrée scolaire | 3 septembre |
| Dernier jour des classes (1991) | 20 décembre |
| Début des classes (1992) | 6 janvier |
| Dernier jour de classe avant le congé du printemps | 13 mars |
| Début des classes | 23 mars |
| Fermeture des écoles | 23 juin |

Les journées suivantes sont des congés statutaires:

l'Action de Grâce (14 octobre), Jour du Souvenir (11 novembre),
Jour d'Héritage (28 février), Vendredi Saint (17 avril),
Lundi de Pâques (20 avril), et Fête de la Reine (18 mai).

Les élèves de l'école Robert Service à Dawson et de l'école à Carcross suivront un calendrier différent - des copies de ceux-ci sont disponibles auprès des écoles ou du ministère d'éducation au 667-5127.

Yukon
Education

écojase

Préparé par Environnement Canada

Un oiseau majestueux plane dans les airs, ne donnant qu'un coup d'aile de temps en temps, c'est l'aigle à tête blanche et plus rarement l'aigle royal, qui s'observent au Yukon. Pour nombre de personnes, ces oiseaux constituent un symbole des grands espaces, véritables régions en voie de disparition.

L'aigle à tête blanche

L'aigle à tête blanche ne s'observe que dans l'Amérique du Nord continentale. On le rencontre au Yukon, de la frontière sud à la plaine côtière de l'Arctique.

Les aigles sont les plus gros oiseaux de proie du Canada;

l'envergure d'un individu adulte atteint plus de deux mètres. Ils peuvent peser jusqu'à 4 kg. La femelle est généralement plus grosse que le mâle.

Les aigles matures possèdent l'un des plumages les plus distinctifs de tous les oiseaux de proie. Ils ont en effet une tête et une queue blanches et un corps foncé. Ils ont un puissant bec jaune, presque aussi long que leur tête. Les gens confondent souvent l'aigle à tête blanche immature et l'aigle royal à cause de son plumage brun et blanc marbré. La couleur blanche de la tête et de la queue n'apparaît jamais clairement avant l'âge

de quatre ans.

Nous avons tous entendu parler des yeux d'aigle; l'aigle à tête blanche a en effet l'oeil perçant! Il peut apercevoir sa proie à plus d'un kilomètre. L'aigle atteint des vitesses de 50 km/h en vol et de 160 km/h en plongeon! L'aigle à tête blanche se nourrit essentiellement de poissons. En périodes de disette, l'aigle se contente de petits mammifères, de sauvagine et de charogne.

L'aigle à tête blanche se choisit un partenaire pour la vie. La parade nuptiale comporte d'impressionnantes volatiles aériennes; il arrive souvent que les oiseaux plongent en se tenant les serres. Les nids d'aigles sont des amas massifs de branches, perchés dans de grands arbres ou sur des falaises. Les femelles pondent un à trois oeufs.

Rassemblement automnal

L'aigle à tête blanche habite de nombreuses régions du Yukon, mais migre vers des zones plus clémentes à l'automne. Bien qu'à ce jour il n'y ait eu aucune étude systématique visant à déterminer le mode de migration des aigles du Yukon, on a observé la migration d'un oiseau du lac

Squanga vers une aire d'hivernage sur l'Olympic Peninsula de l'état de Washington.

Les aigles à tête blanche ont tendance à se regrouper en automne quand les jours raccourcissent. Ils se rassemblent là où les sources de nourriture sont assurées. On les observe par exemple dans les airs de repos de la sauvagine, comme la baie Nisutlin sur le lac Teslin. Les plus importantes concentrations et de loin, sont situées près des cours d'eau ou frayent les saumons, surtout ceux qui sont peuplés de saumons kétas dont la période de frai est plus tardive.

Au Yukon, il existe plusieurs régions propices à l'observation de groupes automnaux d'aigles à tête blanche. Ainsi, la rivière Kluane en aval du lac Kluane, la rivière Teslin, la rivière Fishing Branch et la rivière Yukon entre Minto et Fort Selkirk abritent toutes des saumons en période de frai et on peut y observer des aigles.

Réserve de l'aigle à tête blanche de Chilkat

Le regroupement le plus spectaculaire d'aigles à tête blanche au monde est celui qui s'observe chaque hiver près de Haines en Alaska.

Ces aigles sont attirés par une montaison prolifique de

saumons. Quelque 200 à 400 aigles ont élu domicile dans la vallée de la Chilkat. Leur nombre commence à augmenter en octobre et les concentrations les plus importantes s'observent jusqu'en février. Au maximum, durant la fin d'octobre et le mois de novembre, plus de 3 000 aigles à tête blanche se retrouvent dans la région. Un réservoir de cône de déjection crée des conditions favorables. En effet, vete accumulation de gravier, de roches et de sable emmagasine l'eau durant le printemps et l'été. Cette eau reste de 6 à 12 degrés plus chaude que l'eau des alentours. Lorsque vient l'hiver, l'eau du cône de déjection se jette par percolation dans la rivière Chilkat, ce qui empêche celle-ci de geler. Si vous décidez d'aller observer ce spectacle unique, nous vous demandons d'observer les directives suivantes:

- 1) N'allez pas sur les estrans, là où les aigles s'alimentent.
- 2) Observez les aigles depuis la région située entre la route de Haines et la rivière. Cela permet aux oiseaux d'avoir suffisamment d'espace pour faire leur nid et s'alimenter.
- 3) Ne dérangez pas les poissons ni les carcasses de poisson.

L'astronomie pour débutants

Par Luc Laferté

On a tous déjà été fascinés par les étoiles lors d'une nuit d'été et, les astronomes amateurs vous le diront, l'attraction croît avec le temps. Pour profiter des joies du ciel, on n'a pas toujours besoin d'un télescope car il est possible et même recommandé d'observer le ciel avec les yeux quand on commence à s'y intéresser.

Les anciens avaient remarqué que certains groupes d'étoiles suggéraient des formes, comme par exemple, un ours. En fait, ils y voyaient probablement un chaudron mais ils étaient juste un peu plus poètes que nous. Ce qu'il faut savoir de ces constellations c'est qu'elles sont faites d'étoiles qui ne sont pas situées à d'égales distances de la terre. Dans une même constellation, certaines peuvent être à deux années lumière et d'autres, à cent années lumière. Les astronomes amateurs et professionnels se servent parfois de constellations pour situer les étoiles parce que c'est beaucoup plus facile que d'utiliser le système de coordonnées. Un débutant aura plaisir à identifier les constellations visibles de l'hémisphère nord en se servant d'un cherche étoile qui coûte moins de dix dollars. On en trouve qui brillent dans le noir pour faciliter l'utilisation et c'est probablement le premier article à se procurer si on aime les étoiles. Par une belle nuit étoilée, un débutant pourra facilement identifier cinq ou six constellations, quelques étoiles importantes de la voie lac-

tée.

On retrouve aussi des constellations dans la vie de tous les jours. Les amateurs de cinéma connaissent «Orion», que l'on voit au début des films de cette compagnie. Dans le logo des voitures Subaru, on retrouve le groupe des «Pléiades» de la constellation du Taureau. Les Pléiades sont un groupe de six étoiles très rapprochées comme dans un tas.

Les habitants du nord sont gâtés de pouvoir observer les étoiles et les aurores boréales (et de le lire...) et d'avoir de si longues nuits pour le faire. Même s'il fait très froid, l'absence de grands centres urbains élimine la lumière parasite des lampadaires et des affiches lumineuses qui rendent difficile l'observation du ciel. Dans le sud, il n'est pas rare de devoir aller à cent kilomètres de chez soi pour trouver un ciel complètement noir. Les astronomes amateurs exercent parfois des pressions auprès de leurs autorités municipales pour que des règlements soient adoptés à l'effet d'éliminer la lumière parasite. Ce sujet fera bientôt l'objet d'un autre article.

Bien que les gens du nord soient privilégiés par les longues nuits d'hiver, c'est différent en été. On en profitera alors pour se reposer les yeux!

Pour la fin du mois d'avril, la planète Jupiter est visible haut dans le ciel vers le sud-est. Des jumelles nous permettent de voir quatre des lunes de Jupiter: Europa, Io, Ganymède et Callisto.

Nous voulons vous encourager à étudier, puis à travailler en communication... Et nous le prouvons!

Voilà déjà dix ans que nous offrons des bourses d'études pour encourager les francophones hors Québec aspirant à faire carrière en communication.

Mais pour apprendre un métier, il n'y a rien de tel que de l'exercer. C'est pourquoi nous sommes contents quand nos lauréats complètent leurs études en trouvant un emploi dans leur domaine.

Et dès l'an prochain, nous offrons à ceux qui le font une prime de 50% sur leur bourse d'études.

Demandez tous les détails à votre journal ou au bureau de la Fondation.

Les bourses de la Fondation Donatien Frémont pour

1991-92 +50%

| | |
|------------------------------|------------------|
| ■ Bourse Petro-Canada | \$ 1 800 |
| ■ Bourse J.-Donat Langelier | \$ 1 000 |
| ■ Bourse Quebecor | \$ 1 000 |
| ■ Bourse Publications Dumont | \$ 1 000 |
| ■ Bourse Journal LeDroit | \$ 600 |
| ■ Bourses des communicateurs | Maximum \$ 3 000 |
| ■ Bourses de l'APF | Maximum \$ 3 000 |

Les boursiers qui compléteront un stage pratique approuvé au terme de leur année d'études recevront un supplément de 50%.

Date-limite pour soumettre une demande: 1er juin 1991
Formulaires de demande disponibles auprès des journaux de l'APF



Fondation
Donatien
Frémont, Inc.

900-325, rue Dalhousie
Ottawa, Ontario K1N 7G2
Tél. 613/234-6735
Fax 613/232-6183

Le Fonds
des
communicateurs
pour le développement des communications
en milieu francophone
minoritaires au Canada



C'est la loi

Le français et les tribunaux

Marcel La Flamme

Ce mois-ci, je devais parler de l'après divorce mais dernièrement, plusieurs questions m'ont été posées sur l'utilisation du français devant les tribunaux au Yukon. J'ai cru bon de répondre à ces questions qui affectent toute la communauté.

Jean Petit est venu me voir l'autre jour. Il avait plusieurs problèmes juridiques suite à un accident fâcheux survenu à Carcross. Malheureusement, M. Petit avait le pied pesant et il aimait prendre un verre, comme tous les Yukonnais. L'alcool et le volant c'est dangereusement illégal.

La veille de cet accident, son épouse, Louise L'Amoureuse, l'avait laissé et il avait décidé d'oublier sa peine. M. Petit a donc reçu une contravention pour excès de vitesse, violation du Code de la Route. Il avait commis un acte crimi-

nel, vitesse au volant à l'encontre du Code criminel. Pour ajouter aux ennuis, sa femme, Louise L'Amoureuse, demandait un divorce. Il me demandait de le représenter pour ces trois problèmes. Il se demandait s'il pouvait avoir un procès en français.

Pour la question de l'excès de vitesse, l'agent de la G.R.C. pouvait lui émettre une contravention unilingue anglaise car il s'agit d'une question de juridiction territoriale. Ce n'est qu'en 1993 qu'il existera une obligation légale, au territoire, en vertu de la Loi sur les langues officielles et de l'entente entre les gouvernements canadien et celui du Yukon, on doit mettre sur pied des services en français. La justice est un domaine privilégié et il sera donc possible d'obtenir une contravention en français en 1993. D'ailleurs, toutes les lois du Yukon devront être dans les deux langues officielles à

ce moment, à partir de cette année, déjà toutes les nouvelles lois et règlements sont rédigés dans les deux langues officielles. Il ne sera pas possible d'obtenir un procès en français pour M. Petit pour la contravention au Code de la route.

Pour avoir conduit avec les facultés affaiblies, il s'agit d'une autre question. On parle ici d'une violation du Code criminel, une loi fédérale. Le Code criminel est clair sur cette question: l'accusé a le droit de choisir la langue dans laquelle il veut subir son procès. M. Petit aura donc le droit d'obtenir une copie en français de la dénonciation et de plus, il pourra obtenir un procès en français. Le juge ainsi que le greffier et le sténographe devront comprendre le français. Les témoins pourront témoigner dans la langue de leur choix.

Pour la question du divorce, il s'agit d'une loi fédérale

administrée par les provinces et territoires. La réponse de ce côté est moins certaine. Les provinces et territoires sont jaloux de leur juridiction. Donc ce n'est qu'en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba qu'un individu peut divorcer dans les deux langues officielles. Ici, au Yukon, il faudra attendre en 1993 car le code de procédures indique clairement que toutes les procédures intentées devant la Cour doivent l'être en anglais. Malheureusement, M. Petit devra divorcer en anglais. Il pourrait peut-être contester ce fait en vertu de la loi fédé-

rale sur les langues officielles, mais il n'est pas certain d'obtenir gain de cause.

En résumé, il est aujourd'hui possible d'obtenir un procès en français en matière criminelle. Il faudra attendre jusqu'en 1993 pour obtenir un procès en français pour toutes les questions réglées par le territoire. Le gouvernement territorial étudie présentement l'implantation des services en français au Yukon. Il semble que ce dernier soit prêt à coopérer et à assurer une bonne gestion dans l'administration de la justice dans les deux langues officielles.

Marcel La Flamme
Avocat/notaire

Preston Willis Leitch & Lackowicz

2093 2e avenue

Whitehorse (Yukon)

Y1A 1B5

Téléphone: (403) 668-5252

Télécopieur: (403) 668-5251

"La voix du reste du Canada"

APF- Mathilde Jutras (journal l'eau vive)

La convention du Reform Party qui avait lieu du 4 au 7 avril a attiré des délégués, des membres non-votant et des observateurs de la Colombie-Britannique, des Prairies et de l'Ontario. Malgré un "Bonjour!" affiché au-dessus de la table d'inscription des délégués, les francophones y étaient peu visibles, pour ne pas dire absents. Et pour cause. Le Reform Party, formé en 1988 afin de donner aux provinces des Prairies plus de poids dans les décisions fédérales ("The West wants in") adopte maintenant une image différente. Preston Manning, chef du parti et fils de l'ancien premier ministre de l'Alberta Ernest Manning, bien connu pour son aversion pour les francophones, essaie de se tailler une place sur la scène nationale comme étant "la voix du reste du Canada" c'est-à-dire du Canada anglais. "Vous pouvez parler la langue que vous voulez, là ou vous voulez," explique William Thomson, membre du parti et fermier albertain à la retraite. Pour lui les lois sur la langue ne sont qu'une source de problèmes nuisibles et coûteux. "Dans une liberté complète le fran-

çais survivrait beaucoup mieux... Et pourquoi ne pas s'en faire autant pour l'espagnol? Le sud de l'Alberta est plus près de Mexico où 73 millions de personnes parlent espagnol, que du Québec!"

"Le parti n'est pas contre le bilinguisme. Il est en faveur de ce qui est juste pour chacun". Dennis Young, un des organisateurs de l'assemblée, a participé activement à l'élaboration des résolutions. "Ce qui est juste pour le pays, c'est ce dont nous avons les moyens. Présentement ça n'a plus de sens tout cet argent dépensé pour le bilinguisme. Nous devons discuter de quelque chose qui fonctionnera pour

tout le monde." Le RP a adopté la résolution que les services bilingues dans les établissements fédéraux seront disponibles "si le nombre le justifie. Ce nombre peut varier d'un endroit à l'autre. Ce sera aux gens de décider. En Ontario par exemple, il s'agit de 10 % de la population. Ça n'a pas à être 10 %... Il nous semble que c'est une façon beaucoup plus rationnelle d'approcher ce problème". Rod Cousineau, responsable de la sécurité durant la convention, a pour sa part lancé: "Est-ce raisonnable d'apprendre une langue seconde pour communiquer avec 7 millions d'individus avec qui nous ne viendrons jamais en contact?"



Bob's Gunworks & Precision Machining

- Armurier "Machine Shop"
- Réparations générales
- Armes à feu
- Vente, achat
- Munitions

411, rue Cook
Whitehorse, (Yukon)
Y1A 2R2

Robert Nantel
Tél.: (403) 667-4380



Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction/ Royal Commission on New Reproductive Technologies

AVIS À LA POPULATION

La Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction a publié une brochure intitulée **Guide pour mieux comprendre le Programme de recherche et d'évaluation de la Commission royale sur les nouvelles techniques de reproduction.**

Cette brochure a pour objet de donner au plus grand nombre possible de gens une idée précise des priorités de la Commission en matière de recherche. Les Canadiennes et les Canadiens ont fait clairement ressortir un bon nombre des questions qu'ils jugent importantes, des questions sur ce qui s'est fait déjà dans le domaine des nouvelles techniques de reproduction et pourquoi, sur ce qui se passe à l'heure actuelle et sur ce que nous réserve l'avenir, autant de questions auxquelles, dans bien des cas, un programme global de recherche et d'évaluation peut procurer des réponses.

Pour recevoir un exemplaire de la brochure précitée, ou pour obtenir plus de renseignements sur la Commission, composez, sans frais, le numéro 1-800-668-9781, ou écrivez à l'adresse suivante :

COMMISSION ROYALE SUR LES
NOUVELLES TECHNIQUES DE REPRODUCTION
C.P. 1566, succ. "B"
Ottawa (Ontario) K1P 5R5
(613) 954-9999

Vu, lu, en français bien entendu!

Tremblement de coeur
de Denise Bombardier

Éditions du Seuil,
175 pages

Critique de **Marlynn Bourque**

Riche femme d'affaire, ne laissant paraître aucune faiblesse, autant dans ses relations amoureuses que pendant des négociations internationales, Françoise est pourtant à la merci de ses angoisses pendant de longues nuits solitaires. Le vide laissé par son mari en la quittant et l'interaction avec ses enfants qu'elle doit quitter régulièrement dû à son travail, lui fait réaliser jusqu'à quel point sa vie est déchirée. Et sa relation amoureuse avec A., cet homme à hauts risques, la fait s'anéantir; elle est partagée entre son désir de jouer l'indépendante et son envie d'être dans un lit avec lui. Lecture simple et rapide, vous amenant jusqu'en Thaïlande.

Le Coup de poing
de Louis Caron
Edition du Boréal,

Critique de **Denise Beauchamp**

Le coup de poing constitue le troisième et dernier volet des Fils de la liberté. Cette trilogie est une fresque destinée à montrer la lutte des Québécois pour survivre en français, en Amérique, depuis la fin du XVIII siècle jusqu'à la crise d'octobre 70.

Ce dernier tome arrime le destin des Belle-rose au Québec contemporain. Il ne faudrait pas chercher dans ce roman des révélations inédites sur la crise d'octobre mais plutôt une histoire intéressante sur une toile de fond qui est partie intégrante à notre culture.

L'écriture de Caron est touchante, révélatrice, aimante même. L'histoire est captivante.

Les petits marsupiaux d'Australie et les Kangourous

Les mystères de la Faune
Critique de **S. Bégin**

Dans la veine des National Geographic, voici un très beau documentaire qui s'adresse à toute la famille. Divertissant tout en étant éducatif, il nous décrit une espèce d'animal que l'on ne rencontre que sur le continent australien.

Les marsupiaux, du latin marsupium qui veut dire poche, se caractérisent par leur système de reproduction pour le moins inusité. Vous découvrirez aussi l'échidné, ce semblant de porc-épic, les wallabies, wallaroos sans oublier la taupe marsupiale, ce curieux petit animal le plus rare de toute l'Australie dont on ne sait à peu près rien.

La 2e partie du reportage est destinée au plus célèbre animal de l'Australie, le kangourou. Bref, pour ceux et celles qui désirent en savoir plus sur ces fascinants animaux, ce documentaire est définitivement à voir!

La vie et rien d'autre
de Bertrand Tavernier

Critique de **Marlynn Bourque**

Romancé d'une histoire d'amour, ce film dévoile une réalité d'après guerre: compter les morts et soigner les blessés. Situé en France au début du siècle, d'un côté, un commandant à la tête d'une troupe, est chargé de retrouver et rapatrier les soldats morts et blessés. De l'autre, une élégante dame parisienne accompagnée de son chauffeur, part à la recherche de son mari soldat dont le père est un riche sénateur. Après des premières rencontres plutôt tendues entre ces deux personnages, se développe éventuellement une attirance amoureuse. De plus, l'interaction d'une jeune institutrice, aussi à la recherche de son amant, dévoile une relation inattendue...Film très français, plutôt gris, coloré uniquement par l'amour, dont la longueur m'a un peu déplu. Ce qui m'a fait choisir ce film? Mon admiration pour Philippe Noiret.

La cassette d'or
de Léo Ferré

Critique de **Christian Tessier**

Léo Ferré, c'est la poésie dans l'âme et la musique dans le sang. Il se décrit lui-même dans la chanson «les poètes»: «Ce sont de drôles de types qui vivent de leurs plumes, qui traversent la brume avec des pas d'oiseaux sous l'aile des chansons». Léo Ferré c'est celui qui a traversé plusieurs époques de la chanson française. C'est le précurseur des Brel et Brassens. Le lendemain d'une peine d'amour, Léo Ferré s'est levé et a composé au piano en vingt minutes la chanson "Avec le temps" un chef-d'oeuvre.

Léo Ferré c'est l'homme qui, en 1990, à soixante-dix ans, et après quinze ans d'absence sur la scène canadienne, a donné, selon les critiques, un spectacle grandiose à la Place des Arts avec l'Orchestre symphonique de Montréal.

Miroirs
de Geneviève Paris

Critique de **Marie Théoret**

Dans son dernier album, «Miroirs», Geneviève Paris présente dix nouvelles chansons de sa propre composition. Le thème principal de celles-ci tourne autour de l'amour. Elle nous chante ses amours complexes "inateignables", nous plongeant par moment dans une atmosphère plutôt lancinante et pénible.

Au travers de cet album nous retrouvons une Geneviève Paris semblable à l'ancienne. Ses nouvelles chansons comprennent un accompagnement musical plus prononcé qu'auparavant et à quelques reprises, la présence d'une chorale féminine. Dans l'ensemble, vous vous laisserez transporter sur des airs assez calmes mis à part quelques pièces plus rythmées dont un blues que j'aime bien, «Quitte-moi».

Un collège sans murs qui attend toujours ses premiers étudiants.

Ottawa (APF): Il est président d'un collège sans murs, sans élèves, sans programmation, sans locaux, et sans budget. Malgré cela, il pense que l'institution d'enseignement "ouvrira" ses portes dès cet automne.

"Il" c'est Réal Samson, ex-doyen de la Faculté des Sciences de l'Éducation à l'université Sainte-Anne, qui est depuis le mois de janvier le directeur du Collège de l'Acadie, le premier "collège sans murs" francophone au Canada.

Le concept du Collège de l'Acadie est assez unique en son genre et mérite qu'on s'y attarde un instant. Pour vaincre les distances entre les principaux foyers de la francophonie en Nouvelle-Écosse et assurer une éducation collégiale en français pour tous les Acadiens de cette province, on a décidé de faire confiance aux plus récents développements technologiques, et de miser sur l'enseignement à distance interactif. D'où le concept de "collège sans murs".

Le 26 août 1988 alors que la campagne électorale provinciale battait son plein, les gouvernements du Canada et de la Nouvelle-Écosse signaient un protocole d'entente "sur l'établissement du Collège de l'Acadie". En vertu de cette entente, le Secrétariat d'État s'engageait à assumer 50 pourcent des coûts du projet, jusqu'à concurrence de 10 millions sur cinq ans. Depuis, le projet a évolué à pas de tortue et presque rien n'a été fait. Ce n'est qu'en janvier dernier que le ministère de l'éducation de la Nouvelle-Écosse a finalement embauché le directeur du collège en la personne de Réal Samson. Depuis avril, il peut

compter sur une secrétaire pour le seconder dans son travail.

Les choses pourraient cependant s'accélérer dans un proche avenir. M. Samson a soumis un budget de 11.3 millions sur cinq ans au Conseil du Trésor de la Nouvelle-Écosse. Il s'agit d'une signature du protocole d'entente, et M. Samson a déjà demandé au Secrétariat d'État de contribuer une somme additionnelle de 666 000 \$.

Si le budget est approuvé, il faudra embaucher 19 employés à plein temps, et construire six petits centres d'enseignements de 4 000 pieds carrés dans les régions à forte concentration francophone de Chéticamp, Petit de Grat, Pomque, Darmouth, Tusket et Clare, où on retrouvera le centre administratif. Ces centres seront équipés de téléviseurs et de vidéos interactifs, et c'est là que les élèves convergeront pour suivre leurs cours. Chaque centre pourra être divisé en huit salles de classe, selon les besoins manifestés par les élèves.

Tous les enseignants seront payés à contrat. Il n'y aura donc pas, à proprement parler, de "personnel enseignant". "Une fois le besoin comblé, on arrête de donner le cours" explique M. Samson. Les cours seront offerts en fonction de la demande. Même si le projet retarde et que le protocole d'entente prend fin en 1993, le Secrétariat d'État maintient son engagement envers le collège de l'Acadie, et se dit prêt à renégocier l'entente.



**Transport
Canada**

**Transports
Canada**

Appel de déclarations d'intérêt concession de taxis aéroport de Whitehorse

Transport Canada recherche des firmes qualifiées intéressées à opérer une concession de taxis à l'aéroport de Whitehorse, débutant le 1er août 1991. Le service demandera environ cinq voitures afin de pouvoir satisfaire la demande actuelle. Les déclarations d'intérêt, clairement identifiées: Déclarations d'intérêt, concession de taxi, aéroport de Whitehorse, devraient être adressées au surintendant régional, Service des contrats, Transport Canada, Place du Canada, 12e étage, zone 2, 9 700 Jasper avenue, Edmonton, Alberta, T5J 4E6 seront reçues jusqu'à 14h, heure d'Edmonton, le 1er mai 1991.

◆ Miettes de mémoire

Incidents bizarres au lac Dease, 1944

Jean-Paul Tanguay

Le barde du Klondike, Robert Service, commence l'un de ses célèbres poèmes par une phrase devenue fameuse: des incidents bizarres se produisent au pays du soleil de minuit.

A-Longues enjambées

Au début de décembre, il fait encore très beau à Telegraph Creek, la température reste modérée même avec une légère neige sur le sol... Un employé du gouvernement entreprend donc sa dernière visite de l'année au lac Dease. Il pense revenir le soir même, au plus tard le lendemain. "En camionnette, par une journée superbe, pas de problème!" L'homme propose... Tout débute parfaitement, la route vers le village de Tahltan à peine saupoudrée de neige est marquée par des traces de va-et-vient fréquents. La montée de la rive est rude et raboteuse sur des «roulières» gelées. À la rivière Tuya, le coussin de neige épaissit graduellement, rien d'alarmant car la camionnette avance toujours sans problèmes. Sur le sommet c'est différent: la rafale a durci la neige qui s'est accumulée sur une hauteur de 10 pouces. Le moteur persévère sans effort... seulement cent verges de plus pour atteindre le bois de peupliers. Là tout ira mieux car la descente commence.

En dépit de son désir et de ses manoeuvres, notre homme n'atteint pas la peupleraie mais s'empanne dans la neige durcie à vingt milles de son but. Il jongle: «Vaudrait-il mieux retourner à Telegraph Creek ou donner un coup de plus pour atteindre ma destination?» Il déblaye la neige autour du camion. Tout est prêt! En avant! Le démarreur tourne mais le moteur ne part pas. Après quelques instants d'attente il répète à nouveau ses essais, rien à faire la machine ne digère pas sa gazoline. Sans raquette, trois à quatre heures de marche dans des conditions défavorables c'est une corvée formidable; la noirceur descend vite en ce temps de l'année.

Situation inquiétante

Peu après, un ami Amérindien revient de visiter sa «li-

gne» de trappe; quand il monte sur la route, il est fort surpris de croiser des traces récentes de véhicule. Il décide donc de laisser reposer ses chiens et faire lui-même un détour pour enquêter un peu et résoudre le mystère. Il trouve la voiture en panne, personne autour. Il crie mais ne reçoit aucune réponse; d'énormes enjambées, de vrais pas de géant lui disent que le visiteur a continué vers le lac Dease. Pourra-t-il s'y rendre? Comme le trappeur a eu une longue journée de marche avec ses chiens, il décide de retourner à sa cabane avant la nuit, malgré ses inquiétudes... Mais quelle nuit troublée et mouvementée il connaît! Une foule de questions lui viennent à l'esprit. Est-ce que l'inconnu a pu finir sa longue marche, faire un feu, un campement? Il est sur ses pieds à la première lueur du jour, avale un déjeuner éclair et part lui-même pour le lac où il vendra quelques pelleteries. Ses traces de la veille forment un sentier solide jusqu'à la camionnette. Là, il chausse ses raquettes afin de demeurer à la tête de l'attelage. Il étudie avec soin le sentier de son devancier. Tout d'abord les enjambées sont distancées; il doit être grand puisqu'il ne laisse pas de marques dans la neige profonde entre les pistes. Après un mille, les enjambées raccourcissent continuellement et petit à petit on peut voir qu'il se traîne les pieds.

Il arrête pour des moments de repos et piétine à ces points. Plus près du lac il y a moins de neige, les pas rallongent et bientôt le chemin est battu: Indice rassurant!

Le trappeur espère passer deux jours au lac. Qui sait? Si le voyageur solitaire apprend sa présence, peut-être lui demandera-t-il de le ramener à sa voiture, avec ses chiens. À présent, le sentier est battu: tout ira bien. Dans le Nord, il faut s'attendre à tout car Dame Nature se montre souvent capricieuse.

B-Prospecteur, trappeur et vieux garçon.

Un technicien de la station de météo, intéressé au genre de vie libre de nos trappeurs locaux, rencontre un jour «Frenchie» un trappeur résident non loin du lac. Il l'inonde de



La cabane du trappeur

questions et lui manifeste son désir de voir son équipement et les pelleteries prêtes pour la vente sur le grand marché. Celui-ci l'invite à venir chez lui dans ses temps libres et lui trace une carte du chemin à suivre. Cette note précieuse ne dort pas longtemps sous la vitre épaisse qui couvre son bureau de travail.

Un samedi libre, notre technicien demande à un copain de l'accompagner. La matinée est claire et froide, une occasion idéale pour se dégourdir les muscles et se remplir les poumons d'air pur. Ils partent tôt et suivent attentivement les directions. Le trajet leur apparaît beaucoup plus long que les deux milles prévus et ils ne découvrent encore aucun signe de vie. En vérité, les prospecteurs, trappeurs et célibataires ne se soumettent pas tous à un horaire rigide. N'est-ce pas un atout de plus de leur vie solitaire? Les deux voyageurs s'interrogent: Sera-t-il à la maison? Encore au lit peut-être? Tout à coup, une fumée légère perce sa trouée verticale vers le bleu argenté qui touche le sommet des épinettes sombres. Cet indice les rassure. Ils hâtent le pas, frappent à la porte. Après un moment de silence, ils entendent quelques bruits et l'invitation:

-Entrez!

Le trappeur est là mais semble un peu surpris. Les deux visiteurs demeurent près de l'entrée et demandent:

-Est-ce qu'on vous dérange? Avez-vous la grippe?

-Non! Non! Ôtez vos parkas, réchauffez-vous, assoyez-vous!

Leur hôte enveloppé dans une couverture de laine a les pieds dans une cuve et un livre en main. Il est assis devant le poêle.

-Excusez-moi, le samedi c'est ma journée de lessive. Je mets mon linge sale dans l'eau savonneuse et pendant que je lis un roman, je le «pilote» et l'agite avec mes pieds. Comme le dit le dicton je fais d'une

Pierre deux coups: j'avance dans mon livre et je piétine mon linge.

La conversation s'anime sur les événements du jour et le métier de trappeur. Quand il juge que la lessive est assez battue, ce dernier s'habille et sert le café.

Nos deux amis ont bien aimé leur visite et furent invités à revenir, mais l'histoire de la lessive ne reste pas sous couvert; elle se propage comme un feu d'herbes sèches au printemps.

-Le trappeur nous a donné une bonne méthode pour économiser du temps. Cependant, le samedi n'est pas le meilleur moment pour lui rendre visite!

Un prospecteur me confie qu'il n'achète qu'une seule combinaison de laine pour l'hiver; ainsi, il est obligé de faire sa lessive à toutes les semaines. Par ailleurs un autre m'a avoué avoir trouvé dans sa cache quinze chemises bien souillées quand le printemps fut venu...

Jeu-langue

Jean-Paul Tanguay O.M.I.

Le signe apparent de la vie est le mouvement. Nos semblables humains paraissent bien en vie... Comme on le dit: "Ils ne peuvent pas rester en place". Ils découvrent sans cesse d'innombrables inventions pour franchir les plus grandes distances sur la terre, dans les airs sur la mer et même sous les eaux. Trouvez la bonne réponse dans la liste alphabétique.

- | | |
|----------------------------------------------------|------------|
| 1-Navire pour le transport des passagers | A-chaloupe |
| 2-Bateau à fond plat | B-goélette |
| 3-Bâtiment ponté de fort tonnage | C-trirème |
| 4-Petite embarcation | D-canon |
| 5-Pièces de bois liées servant à naviguer | E-esquif |
| 6-Petit bâtiment à deux mâts | F-chaland |
| 7-Grand canot lourd et robuste | G-bateau |
| 8-Galère à trois rangs de rameurs | H-Kayak |
| 9-Nom générique des embarcations | I-paquebot |
| 10-Canot de peau manoeuvré avec une pagaie double. | J-radeau |
| 11-Bateau plat pour transport sur rivière | K-barge |
| 12-Embarcation non-ponté mue par aviron | L-navire |

Recherche: gondole, pirogue, galère, corvette.

Résultat: 10 à 12 = excellent; 7 à 9 = bon Moins=???

Les rapides du cheval blanc

Vivianne Tessier et Mélina qui ont décidé d'aller vivre à Banff quelque temps. Au plaisir de vous revoir bientôt!

P. S. Les enfants de la garderie préscolaire remercient Vivianne pour les blocs de construction.

Un gros merci à tous les artistes qui ont participé à la boîte à chanson: Louis Blais, Josée Leclerc, Christian Tessier, Serge Brossard, Mario Rayo, Luc Laferté et Rino Ouellet! Vous avez su créer l'atmosphère qui a fait de cette soirée une réussite!

Félicitations à Angelune Deslauriers, Jasmine Paradis, Joshua Meuleman Sauvé et Louis-Philippe Beauchamp qui ont participé à l'exposition de sciences, au Collège Yukon.

Bon voyage et bonne chance à l'Acadien Gilles Vienneau qui réalise enfin son grand rêve en prenant adresse à Vancouver où un boulot l'attend.

Bon quatre vingtième anniversaire de naissance à Grand-papa Lacroix.

Robert Nantel, toujours aussi serviable, a prêté son magnétophone à cassette à La Garderie. Le seul problème c'est qu'il a laissé une cassette dedans. C'est un cours accéléré de japonais. Depuis que les enfants écoutent ça, ils ne parlent plus français!

Un nouveau francophone est arrivé en ville. Son nom est Corfield Cherry et il enseigne à l'école G.A. Jackell. Bienvenue!

Playa del Carmen, Mexico! Ça vous dit quelque chose? Parlez-en à Caroline Boucher et Denis Berthelot qui en reviennent tout bronzés! Bonito pais, amigos?

Le printemps vous rappelle peut-être le temps des sucres? Pierre Paré, jarret noir d'origine, nous reviendra bientôt avec du bon sirop d'érable, après avoir séjourné et travaillé à l'érablière familiale en Beauce près de Québec!

Félicitation à Johanne Veillette et Mike Wanner, pour leur nouveau bébé, Orion Patrice, le petit frère tant attendu de Rachel et Naomie.

Un autre petit Franco-yukonnais a également vu le jour dernièrement. Il s'agit du troisième fils de Paulette Dufour et David Nugent. Bravo!

Quelques francophones sont allés faire du ski de fond au col White. Carole Trottier a impressionné tout le monde avec sa technique de télémark. Luc Laferté est disparu quelques fois en tombant dans des cratères de volcans... ce qui est très rare au Yukon!

Pierre Laroche a prouvé une fois de plus qu'il est un homme de circonstance! Il s'est lancé à la poursuite de deux jeunes voleurs afin de récupérer sa bicyclette. La chasse folle, digne des années de la prohibition s'est soldée par la fuite des jeunes, effrayés par la ténacité de Pierre. Charlie Gauthier de la GRC songerait à faire de ce dernier son compagnon d'équipe

PETITES ANNONCES

A louer
Appartement chauffé à louer au centre ville. Disponible le 1er mai 475 \$ /mois.
667-7120

Appartement à sous-louer du 3 juillet au 18 août. Au centre-ville 590 \$ pour 8 semaines.
668-5843

Session d'histoires racontées
Pour les petits de 3 à 5 ans. Samedi 4 mai à 11h à la bibliothèque de Whitehorse.

Les sessions commencent à 11h et finissent à 11h 30.

Vous devez vous inscrire à l'avance car les places sont limitées.

Information et inscription
667-5448

Solution : 1=I; 2=K; 3=L; 4=E; 5= J; 6= B; 7=A; 8= C; 9= G; 10= H; 11=F; 12= D.



Offre d'emploi

Étudiant.e recherché.e

L'Association franco-yukonnaise s'appête à embaucher une étudiant.e de niveau universitaire pour l'été. La personne choisie sera attachée au dossier du développement des relations entre les francophones et les autochtones.

Si vous êtes intéressé.e, vous devez faire parvenir votre demande au plus tard le 26 avril 1991 à l'adresse suivante:

Association franco-yukonnaise
M. Pierre Laroche,
Casier postal 5205
Whitehorse, (Yukon)
Y1A 4Z1



La Garderie

offre un service de garde après la classe pour les élèves de l'école Émilie-Tremblay.

8.75\$ par jour ou 150\$ par mois.

Ouvert lors des journées pédagogiques.

Tél.: 668-5727

S'abonner à l'Aurore... c'est faire partie du décor

L'Aurore boréale,
le seul journal francophone du territoire,
est publié mensuellement.

Le coût de l'abonnement est de de 20\$/année

Nom:

Adresse:

.....

.....

J'inclus un chèque au montant de 20 \$

Retourner à: l'Aurore boréale
C. P. 5205, Whitehorse,
Yukon, Y1A 4Z1

Grand encan annuel

Levée de fonds
pour les élèves de l'école Émilie-Tremblay



Le vendredi 3 mai au Masonic Hall
(coin de Lambert et 5e Avenue)

Les portes ouvriront à 17 h

Début de l'encan: 18h 30

Service de restaurant et de bar
Suivi de musique et danse

Bienvenue à tous!

